

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DECEMBRE 2020

Annexe 1



**Caractéristiques techniques des Unités de Chargement et contraintes de Gabarit pour le service ferroviaire entre Bettembourg et Le Boulou.**

## 1. OBJET

Cette annexe a pour objet de préciser les engagements de sécurité que les Clients de Lorry-Rail souscrivent, ainsi que les types d'Unités de Chargement aptes à être transportés sur les wagons utilisés par Lorry-Rail sur le service ferroviaire entre le Bettembourg et Le Boulou, compte tenu des contrôles d'accès auxquels il sera procédé, afin de garantir une permanence du service.

## 2. CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DES REMORQUES

Les wagons Modalohr NA permettent le transport de semi-remorques standard, à condition de respecter les caractéristiques de la Directive Européenne 96/53 et les contraintes suivantes :

- Présence d'un système d'identification des semi-remorques ;
- Masse inférieure ou égale à 38 tonnes (ensembles routiers de 44 tonnes de PTR) ;
- Masse sur le pivot d'attelage inférieure ou égale à 13 tonnes ;
- Charge maximum par essieu du tridem de 9 tonnes ;
- Largeur inférieure ou égale à 2,60 m (remorques frigorifiques ou à température dirigée) ;
- Hauteur maximum de 3,97 m au coin lorsque les suspensions pneumatiques sont dégonflées (ce qui correspond par exemple à une hauteur maximum de 4,04 m (4,00 m  $\pm$  1%) au coin sur route avec une hauteur de dégonflement des suspensions pneumatiques de 70 mm) ;
- Longueurs maximales mesurées à partir du pivot : 2,05 m vers l'avant et 12 m vers l'arrière ;
- Garde au sol à plus de 0,25 m du sol en position route ;
- Pivot d'attelage (sellette du tracteur) à une hauteur comprise entre 0,95 m et 1,25 m ;
- Béquilles à une distance comprise entre 2,05m et 2,65m du pivot ;
- Empattement (distance entre le pivot d'attelage et l'axe de l'essieu central du tridem) compris entre 5,5m et 9,00m ;
- Longueur maximum de 10,3 m entre le pivot d'attelage et le dernier essieu ;
- Longueur min. de 4,2m entre le pivot d'attelage et le premier essieu ;
- Largeur min. entre les flancs de pneumatiques intérieurs de 1,10m ;
- Largeur hors tout au niveau des pneumatiques comprise entre 2,50 m et 2,55 m ;
- Les béquilles doivent pouvoir supporter le dételage de la semi-remorque en charge maximum. Le réglage adéquat avec le gabarit ferroviaire sera repéré sur la béquille ;
- La remorque doit être équipée d'un frein de parking automatique (mention portée sur la remorque), sinon équipée d'un frein manuel avec une valve de purge du circuit de frein qui sera repérée par une couleur conventionnelle ;
- La remorque doit être équipée d'une commande accessible de dégonflage de la suspension pneumatique, qui sera repérée par une couleur conventionnelle. Les engins roulants sont soumis aux mêmes limites de Gabarit haut et bas que celles des semi-remorques. Un pont-bascule, installé à l'entrée du site,

permet de s'assurer du respect des masses limites et de leur bonne répartition au sein des remorques (pesage tracteur et remorque attelés, avec répartition avant/arrière et droite/gauche).

De même, un portique de gabarit en entrée de site permet de vérifier que la remorque, (le tracteur ou le camion porteur) n'engage pas le gabarit ferroviaire en partie haute et qu'il/elle est compatible avec le wagon Modalohr NA en partie basse.

## 3. CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DES CONTENEURS ET CAISSES MOBILES

Les conteneurs et caisses mobiles peuvent être transportés sur nos lignes, à condition de respecter les caractéristiques de la Directive Européenne 96/53, les contraintes des lignes utilisées ainsi que les spécificités suivantes :

- Masse inférieure ou égale à 38 tonnes
- Les dimensions doivent respecter le gabarit autorisé sur les lignes utilisées
- Longueur maximum de 45 pieds

## 4. ASPECT EXTERIEUR DES UNITES DE CHARGEMENT

Afin d'éviter des problèmes d'exploitation en ligne pouvant engendrer des retards plus ou moins importants à l'arrivée des trains, l'aspect extérieur des véhicules transportés sera contrôlé. Les clients s'engagent à respecter les exigences qui feront l'objet de vérifications à chaque entrée sur les sites d'embarquement :

- Les semi-remorques ne présentent aucun défaut manifeste en particulier sur les accessoires ou les éléments fixés sur et sous la semi-remorque et il n'y a pas de fuite de liquide du compartiment moteur ou du réservoir du véhicule ;
- Les citernes et les conteneurs ne présentent aucune fissure ou défaut manifeste ou de fuite ;
- Les dômes et les vannes sont correctement verrouillés ;
- Les échelles d'accès et la passerelle supérieure sont en position route et correctement fixées et condamnées ;
- Les bâches sans accroc sont correctement arrimées et sanglées ;
- Le chargement des marchandises, visible ou non sur ou dans une UTC est calé ou arrimé afin d'éviter tout déplacement latéral ou longitudinal qui compromettrait la stabilité sur route ou sur voie ferrée ;
- Les écarts de charge transversaux ne dépassent pas 35% ;
- Le câble tir doit être installé sur l'UTC ;

En cas de non-respect de ces exigences, les UTC seront refusées au poste d'accueil.

Les portes des UTC ne seront pas ouvertes. Aussi, tout défaut de calage et d'arrimage des chargements à l'intérieur des UTC engage la responsabilité des Clients.

Les UTC ne seront acceptées que si la documentation de transport et le marquage de l'UTC sont conformes aux règles de la profession.

LORRY-RAIL :

Client :